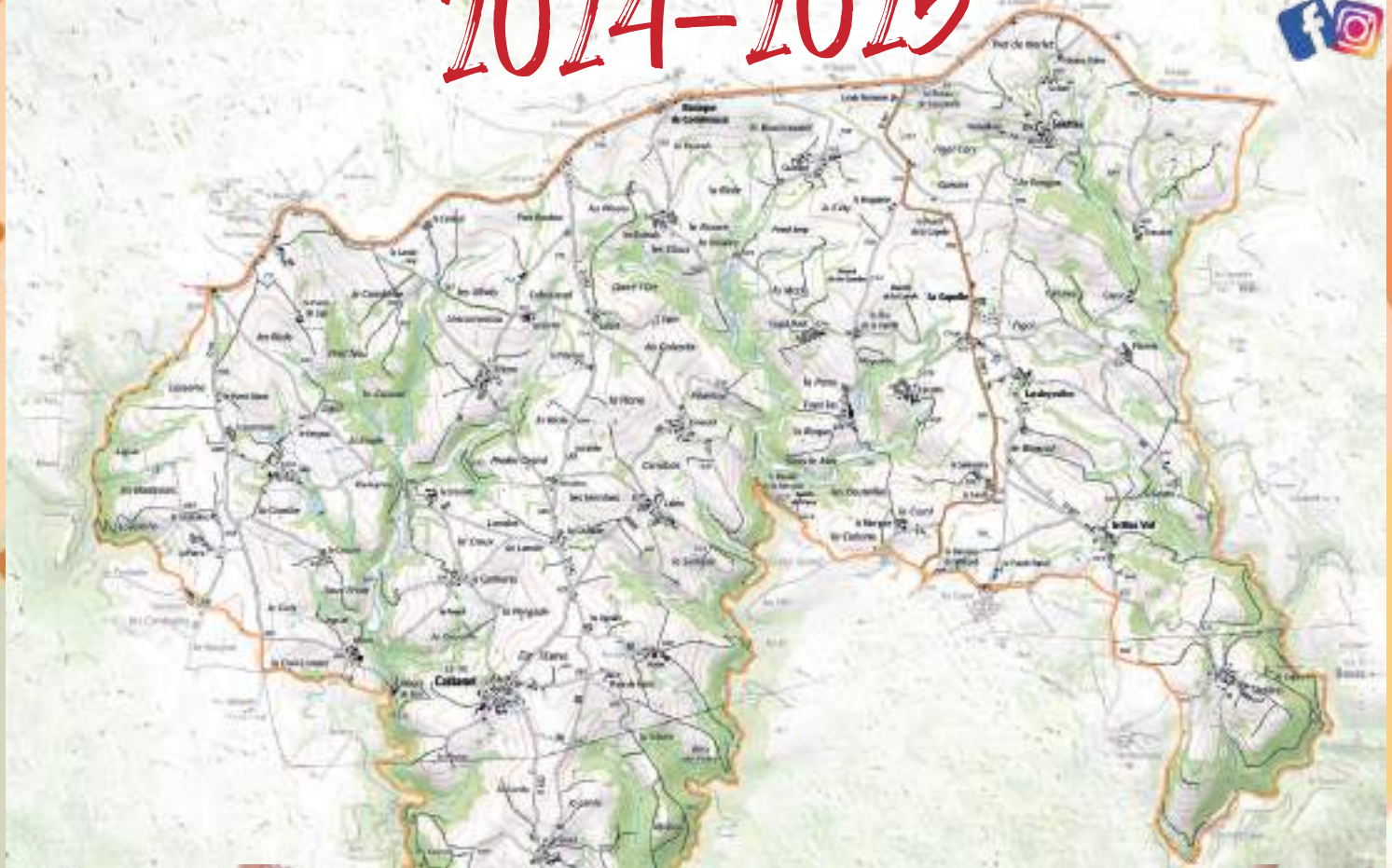


Bulletin Municipal Commune de Castanet - 2024-2025

www.castanet12.fr





AU SOMMAIRE :

Chères habitantes, chers habitants,

L'équipe municipale est heureuse de vous présenter ce nouveau bulletin municipal, dans lequel vous retrouverez les principales actualités de la commune ainsi que celles du tissu associatif local.

À l'approche de la fin de mandat, nous avons souhaité vous proposer un point d'étape sur la situation financière de la collectivité. Ce bilan, accompagné de projections d'investissements pour les années à venir, témoigne de la bonne santé financière de notre commune. Cette gestion rigoureuse permettra à la future équipe municipale de disposer de marges de manœuvre solides pour poursuivre les projets au service du territoire.

Les prochaines élections municipales, prévues en 2026, se dérouleront selon un nouveau mode de scrutin, désormais obligatoire pour notre strate démographique :

« Liste entière, sans panachage, avec obligation de parité »

Il est regrettable qu'une réforme d'une telle importance ait été imposée sans concertation préalable avec les élus locaux, pourtant directement concernés. Ce changement, qui supprime la possibilité de candidatures individuelles et de panachage, risque selon moi de décourager l'engagement citoyen. L'élection municipale y perdra en attractivité, ce qui pourrait affaiblir la participation démocratique.

Je m'étonne également de devoir légiférer pour imposer la parité, alors que la grande majorité des communes s'étaient déjà naturellement engagées dans cette voie. Cette réforme, loin de soutenir nos territoires, pourrait au contraire menacer l'équilibre de nos conseils municipaux, la vitalité de la démocratie locale et l'implication de chacun dans la vie publique.

Sur un autre sujet, vous trouverez dans ce bulletin une plaquette d'information sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), dont la phase de concertation et de diagnostic a été lancée le 26 juin dernier. La mise en œuvre de ce document stratégique n'est pas attendue avant 2028/2029. D'ici là, au premier trimestre 2026 des réunions publiques seront organisées pour vous présenter un compte-rendu du diagnostic et une présentation du projet. Un registre d'observations sera également disponible dans chaque mairie afin de recueillir vos avis. Comme je l'ai déjà souligné à plusieurs reprises, ce PLUi entraînera une diminution de nos zones constructibles.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin, et espère vous retrouver nombreux lors des 30 ans du Pesquié et aux festivités de nos deux villages.

Bien à vous,
Jean-Marc Fabre

Analyse financière-
Page 3 à 5

L'actualité:
Les municipales 2026
mode d'emploi
page 6

L'actualité: une nouvelle
carte d'urbanisme ,
page 7

Les projets

création de nouveaux
lotissements, page 8

Rénovation énergétique
et réhabilitation
de la salle des
associations du bourg
de Castanet et
logements communaux
page 9

Rénovation de l'église
Travaux voirie &
éclairage public

-
partenariat Centre de
Première Intervention
Pradinas, page 10

Les solutions de
mobilité, page 11

L'école de Lardeyrolles -
Castanet page 12

Démographie 2024,
page 13

La parole aux
associations
page 14 à 23

Les services du
territoire,
et de la commune p 24

L'ensemble du conseil municipal a sollicité un cabinet d'analyse financière afin d'élaborer une étude sur la santé financière de la commune, en intégrant un projet annuel d'investissement et évaluer la faisabilité des projets futurs. . Cette étude élaborée par RURAL CONSULT, Banque des Territoires le 14 février 2025 s'articule autour de 4 rubriques:



Contexte de l'étude: Castanet, une commune dynamique engageant de nombreux projets de développement

1. Présentation de la commune de Castanet :

- 543 habitants en 2024 • Membre de la Communauté de communes Pays Ségali 2

II-Présentation des différents projets de la commune de Castanet :

Travaux d'éclairage public • Travaux de rénovation sur l'église • Rénovation énergétique de la salle des associations et de différents bâtiments communaux locatifs • Assainissement individuel • Développement de plusieurs lotissements • Acquisition de divers équipements.



Calcul des indicateurs financiers

Comment évaluer la santé financière d'une collectivité locale ?

	Formule de calcul	Définition / Signification	Valeurs recommandées
TAUX D'ÉPARGNE BRUTE	$\frac{\text{Epargne brute}}{\text{Recettes réelles de fonctionnement}}$	% d'épargne dégagée par la collectivité destinée à financer le remboursement du capital de la dette et les dépenses d'équipement	Taux compris entre <u>10% et 15%</u>
FONDS DE ROULEMENT EXPRIME EN JOURS DE DÉPENSES	$\frac{\text{Fonds de roulement}}{(\text{Dépenses réelles} / 365 \text{ jours})}$	Mesure le niveau d'excédent conservé par la collectivité, en particulier au début et au terme d'un exercice budgétaire	Fonds de roulement supérieur à <u>30 jours de dépenses</u>
RATIO DE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	$\frac{\text{Capital restant dû au 31/12}}{\text{Epargne brute}}$	Mesure la solvabilité de la collectivité : en combien d'années une collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle y consacre l'intégralité de son épargne brute	Ratio de capacité de désendettement <u>inférieur à 10 ans</u>



Résultats du scénario

Evolution de l'épargne et du taux d'épargne brute

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
En milliers d'euros (K€)	Ev ⁿ moyenne 2025-2028	2024	2025	2026	2027	2028
Charges à caractère général (c/011)	2,0%	136,0	140,7	143,5	146,4	149,3
Charges de personnel (c/012)	2,5%	105,1	107,7	110,4	113,2	116,0
Atténuations de produits (c/014)	0,0%	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Autres charges de gestion courante (c/65)	2,0%	112,5	114,7	117,0	119,4	121,7
Charges d'intérêts (c/66)	12,2%	13,5	10,3	9,0	16,1	14,6
Autres charges et dotations (c/87)	n/a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (A)	2,4%	375,6	376,1	382,6	397,6	404,3

RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
En milliers d'euros (K€)	Ev ⁿ moyenne 2025-2028	2024	2025	2026	2027	2028
Atténuations de charges (c/013)	n/a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Produits des services et du domaine (c/70)	2,0%	30,7	31,3	31,9	32,6	33,2
Impôts directs locaux (c/73111)	1,7%	152,8	154,5	157,1	159,8	162,5
Atribution de compensation (c/73211)	n/a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Atribution FPIC (c/73223)	0,0%	5,8	5,8	5,8	5,8	5,8
Taxe add. droits de mutation (c/7381)	0,0%	20,3	20,3	20,3	20,3	20,3
Dotations globale de fonctionnement (c/741)	0,0%	292,9	305,1	305,3	305,3	305,3
Compensations d'exonérations fiscales (c/74834)	1,0%	6,1	6,2	6,2	6,3	6,4
Autres dotations et participations (c/74xxx)	0,0%	5,7	2,1	2,1	2,1	2,1
Autres produits de gestion courante (c/75)	0,0%	77,1	77,1	77,1	77,1	77,1
Produits exceptionnels hors cessions (c/77)	n/a	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (B)	0,6%	591,4	602,3	605,9	609,3	612,7

EPARGNE BRUTE (1)=(B)-(A)	-2,7%	215,8	226,2	223,3	211,6	208,4
TAUX D'EPARGNE BRUTE	-3,2%	36,5%	37,6%	36,9%	34,7%	34,0%

Résultats du scénario

Financement des investissements et endettement

EPARGNE, INVESTISSEMENT ET ENDETTEMENT						
En milliers d'euros (K€)	Ev ⁿ moyenne 2025-2028	2024	2025	2026	2027	2028
Epargne brute (1)=(B)-(A)	-2,7%	215,8	226,2	223,3	211,6	208,4
Remboursement du capital de la dette (2)	-2,5%	270,4	83,4	76,5	92,0	77,3
EPARGNE NETTE (3)=(1)-(2)	-2,8%	-54,6	142,8	146,8	119,7	131,1
EMPRUNTS NOUVEAUX (4)	87,5	0,0	0,0	270,0	0,0	0,0
Depenses d'investissement hors remboursement dette (5)	358,0	244,3	284,4	600,1	417,5	130,0
Recettes d'investissement hors nouvel emprunt et 1068 (6)	145,3	389,2	134,3	198,2	176,5	72,1
BESOIN DE FINANCEMENT (7)=(5)-(6)	212,7	-144,9	150,1	401,9	240,9	57,9
Fonds de roulement au 1er janvier (8)	242,0	180,2	270,4	263,1	278,0	156,7
Variation du fonds de roulement (9)=(3)+(4)-(7)	-70,7	90,2	-7,3	14,9	-121,3	73,2
Fonds de roulement au 31 décembre (10)=(8)+(9)	231,8	270,4	263,1	278,0	156,7	229,9
FONDS DE ROULEMENT EN JOURS DE DEPENSES	106,3	110,9	129,1	95,8	63,1	137,2
Encours de dette au 31 décembre (11)	1,5%	812,9	529,4	723,0	631,0	553,7
RATIO DE CAPACITE DE DESENDETTEMENT (12)=(11)/(1)	4,3%	2,8	2,3	3,2	3,0	2,7



Analyse des données et conclusion de l'analyse RURAL CONSULT

1. Le taux d'épargne brute se maintiendrait à un niveau très élevé sur la période considérée

- Le taux d'épargne brute passerait de 36,5% en 2024 à 34,0% en 2028, en raison d'une croissance plus rapide des dépenses de fonctionnement que des recettes, et de nouvelles charges d'intérêt à rembourser à compter de 2027.
- L'épargne nette, différence entre l'épargne brute et le remboursement en capital de la dette, resterait positive tout au long de la période d'étude.

2. Le fonds de roulement se maintiendrait à un niveau très élevé sur la période considérée

- Le fonds de roulement resterait compris entre 150 K€ et 300 K€ chaque année entre 2024 et 2028.
- Il atteindrait 229,9 K€ à l'issue de l'exercice 2028.
- Le fonds de roulement de la commune avoisine les 100 jours de dépenses de la commune chaque année, un niveau trois fois supérieur au seuil minimum recommandé, grâce notamment aux emprunts effectués en 2026 pour le développement des lotissements « Belvédère » et « Estroc ».

3. Le ratio de capacité de désendettement se maintiendrait à un niveau très satisfaisant sur la période considérée

- Le ratio de capacité de désendettement demeurerait stable autour des 3 années sur toute la période d'étude.
- Pour information, ce ratio reste calculé à partir des valeurs de l'épargne brute et du capital restant dû du budget principal de la commune uniquement.

Conclusion de l'Analyse financière

La commune dispose d'une épargne relativement importante, ce qui indique une bonne santé financière.

Selon les hypothèses que nous avons retenues, les projets d'investissements de la commune pourraient être financés sans dégrader les équilibres financiers de la commune, évalués à travers plusieurs indicateurs: le taux d'épargne brute, le fonds de roulement en jours de dépenses et le ratio de capacité de désendettement.



Rural Consult
Un service
Banque des Territoires

Source de l'analyse financière: Rural consult "Banque des Territoires"-

Etude réalisée en Janvier 2025 à partir de plusieurs documents comptables: compte administratif 2023, compte financier unique 2024, état fiscal 2024, tableau d'amortissement de la dette, chiffrage des projets d'investissement: plan pluriannuel d'investissement et plans de financement.

La loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales dans les communes de moins de 1000 habitants est parue fin mai au Journal Officiel de la République après avoir été déclarée conforme à la Constitution

La réforme des municipales en un coup d'œil



1- Mode de scrutin: Ce qui change en 2026

Désormais les communes de moins de 1000 habitants sont soumises au scrutin de liste, à deux tours avec représentation proportionnelle et prime majoritaire de 50% pour la liste arrivée en tête. Les candidatures individuelles ne sont plus possibles. Les électeurs devront choisir une liste entière, sans modification possible du bulletin.

Les bulletins panachés seront invalides

2- Composition de liste:

La liste est réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu à l'article L2121-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La mise en oeuvre de la parité entre les femmes et les hommes est une des principales nouveautés introduites par la réforme. La composition des listes doit respecter une alternance stricte entre candidats de sexe différent.



Composition du Conseil Municipal selon la population de la commune

Population de commune	Effectif légal du Conseil Municipal	Minimum pour avoir une liste réputée complète	Maximum pour remplacer des conseillers démissionnaires	Taille des listes de candidats
0 à 99 habitants	7	5	9	5 à 9
100 à 499 habitants	11	9	13	9 à 13
500 à 999 habitants	15	13	17	13 à 17

3- L'élection proportionnelle avec prime majoritaire

Pour qu'une liste soit élue au premier tour, elle doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges, le reste étant réparti à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages. Les conseillers municipaux sont proclamés dans l'ordre de présentation de la liste.

La carte d'urbanisme de la commune de Castanet va prochainement évoluer, la nouvelle carte d'urbanisme PLUi définira la nouvelle destination de votre terrain.

Pays Ségali Communauté a officiellement lancé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) le 14 novembre 2024, en collaboration avec ses 23 communes membres.

Les Objectifs du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Ce document stratégique vise à définir, pour les 10 à 15 prochaines années, une vision partagée de l'aménagement durable du territoire. Il a pour but de :

- Renforcer l'attractivité des centres-bourgs,
- Construire le projet avec les communes tout en respectant leur diversité,
- Valoriser le patrimoine rural et agricole,
- Soutenir le développement économique local,
- Répondre aux besoins en logement dans une logique de sobriété foncière,
- Mettre l'environnement au cœur du projet,
- Organiser une urbanisation cohérente et maîtrisée.
- Un document unique pour l'urbanisme



Une fois approuvé, le PLUi remplacera tous les documents d'urbanisme communaux.

Il deviendra la référence unique pour l'instruction des autorisations (permis de construire, etc.).

Début du projet : 25 juin 2025

Le lancement officiel a réuni les élus et agents techniques, Le groupement d'études (OC'TEHA, AWA Paysage, CERMECO, Chambre d'Agriculture de l'Aveyron), de nombreux partenaires publics (État, Région, Département, syndicats, chambres consulaires...).

Les étapes de construction du PLUi

Le Diagnostic territorial prospectif (2025–2026) :

- lecture croisée du territoire basée sur les données et les réalités locales.
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : définition des grandes orientations.
- O.A.P (Orientations d'Aménagement et de Programmation) et Règlement : outils pour encadrer l'urbanisation et affecter les différentes zones.
- Approbation prévue en 2029.
- Zoom sur l'agriculture

Un diagnostic agricole, confié à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, vise à :

- Recenser les bâtiments agricoles existants,
- Identifier les besoins futurs en constructions ou extensions,
- Créer un zonage adapté.

Des réunions avec les exploitants agricoles se tiendront à partir de septembre 2025, dans chaque commune. La participation est essentielle pour garantir la prise en compte des projets agricoles dans le zonage.

Une concertation ouverte à tous

- Tout au long du projet, habitants et acteurs locaux peuvent s'informer et s'exprimer.

Des réunions publiques, des articles dans la presse locale, les bulletins d'information, la mise à disposition de documents en mairie et sur le site internet (<https://www.payssegali.fr/les-services/urbanisme/plui-du-pays-segali/>) permettront à chacun de s'informer et de participer.

- un registre de concertation est ouvert au siège de la Communauté et dans chaque mairie, accessible aux horaires habituels
- Vous pouvez également adresser vos remarques :

Par courrier : Mme la Présidente – Pays Ségali Communauté, 100 place René Cassin, 12160 Baraqueville /

Par mail : plui@payssegali.fr

LES PROJETS : DE NOUVEAUX LOTISSEMENTS COMMUNAUX

La commune de Castanet propose actuellement plusieurs lots à la vente pour accueillir de nouveaux habitants !

* terrains viabilisés constructibles disponibles dès aujourd'hui

Lotissement Le Belvédère : 1 lot disponible à la vente terrain viabilisé, libre de constructeur

Lotissement Lardeyrolles : 4 lots disponibles à la vente , terrains viabilisés libres de constructeur

*3 nouveaux lotissements en développement sur la commune:

Dans une dynamique d'accueil et d'aménagement raisonné du territoire, trois nouveaux lotissements sont à l'étude et verront le jour à partir de 2026.

Le projet du conseil municipal était de constituer une réserve foncière en lien avec l'évolution du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette)



* Lotissement Le Belvédère II- à partir de 2026

Extension du lotissement Le Belvédère I
à proximité immédiate de la RD911 à 10 min de l'A88
belle vue dégagée, à proximité de Rieupeyroux,
6 lots

* Lotissement L'Estroc- à partir de 2026

En plein cœur du village de Castanet
Profitez du calme
et du charme d'un environnement convivial
8 lots (réseau assainissement collectif)



Lotissement Lardeyrolles II- à partir de 2027-2028

Terrain en cours d'acquisition, à deux pas de l'école publique de Lardeyrolles-Castanet
Idéal pour les familles, environnement calme,
6 lots



Vous avez un projet de construction de maison individuelle ?

La commune vous invite à vous rapprocher de la mairie afin d'obtenir des informations complémentaires.

Nous pourrions convenir d'un rendez vous pour vous présenter les terrains viabilisés constructibles.

Vous pourrez ainsi étudier la faisabilité de votre projet et, si vous le souhaitez, réserver un terrain pour y construire votre futur lieu de vie.

Contact : Mairie de Castanet –05 65 69 91 04

RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS COMMUNAUX ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS DE CASTANET

Au cours de ce premier semestre 2025, la commune a réalisé des travaux de rénovation énergétique de trois logements locatifs (presbytère et annexe de Castanet) en vue d'améliorer l'étiquette DPE (Diagnostic Performance Énergétique).

Aujourd'hui un projet de rénovation énergétique est en cours afin d'imaginer et de concrétiser la salle des associations de demain. Ce projet poursuit deux objectifs majeurs :

- Améliorer la performance énergétique du bâtiment,
- Réorganiser les espaces existants pour mieux répondre aux besoins des usagers et des associations

Le projet prévoit une intervention globale incluant : le désamiantage, les travaux de gros œuvre, la réfection de la couverture, la rénovation des façades, le remplacement des menuiseries, les travaux de plâtrerie, sols, faux plafonds, isolation, la peinture, les installations de plomberie et d'électricité, et la pose de panneaux photovoltaïques

Suite à l'accord de notre demande de subventions auprès de nos partenaires financiers, l'appel d'offres sera lancé au deuxième semestre 2025 pour sélectionner les entreprises chargées des travaux.

L'objectif est de finaliser l'ensemble des interventions d'ici l'été 2026.



LES ETUDES DE FAISABILITÉ - RENOVATION DE EGLISE

La commune de Castanet a engagé une réflexion en vue de la rénovation de l'église de Castanet. Le bâtiment présente aujourd'hui plusieurs désordres, notamment des problèmes de structure, d'humidité et de confort. Pour porter ce projet ambitieux, l'association "Sauvegarde du Patrimoine" a été créée. Elle est accompagnée dans ses démarches par la Fondation du Patrimoine et l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP). L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) a également émis plusieurs préconisations techniques afin de guider la restauration dans le respect du caractère patrimonial du lieu.

L'église est mitoyenne du presbytère par son mur Est. Elle est bordée : au Nord et à l'Ouest par la voirie communale, au Sud par son jardin. Le calvaire situé devant l'entrée ouest de l'église nécessite des travaux de consolidation et de renforcement, qui seront intégrés dans le projet global

Ce chantier de rénovation s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine communal et vise à préserver ce lieu de culte, ou de mémoire et de rassemblement pour les générations futures.

Un diagnostic précis pour une rénovation en plusieurs étapes

À la suite d'un appel d'offres, la commune a retenu le cabinet d'architecture PRONAOS pour conduire les études préalables à la rénovation de l'église.

Un diagnostic complet a ainsi été réalisé. Il conclut à la nécessité de mener une opération pluriannuelle, répartie en quatre tranches de travaux. Le démarrage du chantier est envisagé pour l'année 2027, sous réserve des financements et autorisations nécessaires.



LES TRAVAUX DE RENOVATION VOIRIE & ECLAIRAGE PUBLIC

Travaux réalisés en 2024

Interventions sur la voirie de la tournée de Fayet au Pont des Estivals

Travaux engagés en 2025

La commune poursuit ses efforts d'aménagement avec les travaux de voirie sur les axes suivants :

Route de La Capelle / Planesty-Route de la Méridienne-Lotissement La Capelle

Entretien de la voirie

Comme chaque année, le point à temps (réparation de la chaussée) est réalisé durant les mois de juin et juillet.

Si vous constatez un manquement, n'hésitez pas à contacter l' élu référent du secteur l'année prochaine.

Rénovation de l'éclairage public

La commune poursuit également la modernisation de son parc d'éclairage public, en remplaçant les anciens dispositifs par des éclairages LED plus performants et économes en énergie.

Après avoir terminé la tranche 1, 49 points lumineux rénovés dans les différents secteurs: Bourg de Castanet, Labro, L'Herm, Les Estivals, Sardières, la tranche 2 s'est déroulée au cours de ce premier trimestre 2025

58 points lumineux rénovés sur des secteurs tels que Lardeyrolles, le Mas viel, Salettes, La Gratade....

Le montant total des travaux s'élève à : 37 350 € TTC Subvention du Sieda à 60% : participation communale: 12450.13 €

Résultats énergétiques

Une étude comparative avant/après travaux entre deux périodes similaires, a mis en évidence une baisse significative de la consommation électrique :

Gain observé : entre -69 % et -75,51 % de consommation en kWh

PARTENARIAT - REHABILITATION ET RESTRUCTURATION CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION PRADINAS

La Commune de Castanet s'est associée au projet de réhabilitation et de restructuration énergétiques du Centre de Première intervention de Pradinas, en apportant une participation financière de 7536,32 €.

Le chantier sera terminée cet été.

LE TRANSPORT EN PAYS SÉGALI

J'habite à ...

CASTANET...

Je vais faire des **ACHATS**, aller au **MARCHE**, à un **RDV MEDICAL**, je vais chez le **COIFFEUR**, voir des **AMIS**, j'ai des démarches à réaliser auprès de la **MUNICIPALITÉ**, à **FRANCE SERVICES**, au **POINT INFO SENIORS**...

Avec le TAD, je vais à ...

	forfait de 50€	forfait de 100€
à BARAQUEVILLE	06:00	12:00
le deuxième mercredi du mois (foire)	14:00	17:00
les autres mercredis	06:30	12:30
le jeudi		

	forfait de 50€	forfait de 100€
à RIEUPEYROUX	06:00	12:00
le troisième mercredi du mois (foire)	14:00	17:00
les autres mercredis	06:30	12:30
le jeudi		

Je vais prendre le **TRAIN** (direction Rodez ou Toulouse)

Avec le TAD, je vais à ...

	forfait de 50€	forfait de 100€
à BARAQUEVILLE	06:55	09:05
le lundi	14:55	17:05
le vendredi	06:55	09:05
	14:55	17:05
	19:00	19:40
le dimanche	19:00	19:40

Comment ?

- 1. Sur réservation le week-end avant 16h au 0800 608 100.
- 2. Mercredi et dimanche aux horaires d'arrêt de bus.
- 3. Pour un transport à domicile.

Combien ?

1. 20€ par trajet.

2. 40€ pour les trajets aller et retour.

3. 40€ pour les trajets aller et retour.

4. 40€ pour les trajets aller et retour.

5. 40€ pour les trajets aller et retour.

6. 40€ pour les trajets aller et retour.

7. 40€ pour les trajets aller et retour.

8. 40€ pour les trajets aller et retour.

9. 40€ pour les trajets aller et retour.

10. 40€ pour les trajets aller et retour.

11. 40€ pour les trajets aller et retour.

12. 40€ pour les trajets aller et retour.

13. 40€ pour les trajets aller et retour.

14. 40€ pour les trajets aller et retour.

15. 40€ pour les trajets aller et retour.

16. 40€ pour les trajets aller et retour.

17. 40€ pour les trajets aller et retour.

18. 40€ pour les trajets aller et retour.

19. 40€ pour les trajets aller et retour.

20. 40€ pour les trajets aller et retour.

21. 40€ pour les trajets aller et retour.

22. 40€ pour les trajets aller et retour.

23. 40€ pour les trajets aller et retour.

24. 40€ pour les trajets aller et retour.

25. 40€ pour les trajets aller et retour.

26. 40€ pour les trajets aller et retour.

27. 40€ pour les trajets aller et retour.

28. 40€ pour les trajets aller et retour.

29. 40€ pour les trajets aller et retour.

30. 40€ pour les trajets aller et retour.

31. 40€ pour les trajets aller et retour.

32. 40€ pour les trajets aller et retour.

33. 40€ pour les trajets aller et retour.

34. 40€ pour les trajets aller et retour.

35. 40€ pour les trajets aller et retour.

36. 40€ pour les trajets aller et retour.

37. 40€ pour les trajets aller et retour.

38. 40€ pour les trajets aller et retour.

39. 40€ pour les trajets aller et retour.

40. 40€ pour les trajets aller et retour.

41. 40€ pour les trajets aller et retour.

42. 40€ pour les trajets aller et retour.

43. 40€ pour les trajets aller et retour.

44. 40€ pour les trajets aller et retour.

45. 40€ pour les trajets aller et retour.

46. 40€ pour les trajets aller et retour.

47. 40€ pour les trajets aller et retour.

48. 40€ pour les trajets aller et retour.

49. 40€ pour les trajets aller et retour.

50. 40€ pour les trajets aller et retour.

... avec le TAD, je peux aller :

à BARAQUEVILLE et RIEUPEYROUX



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS AU

0 805 608 100

(numéro vert, accessible en langage synthétique)

retrouvez tous les sujets et horaires de PSC sur www.payssegali.fr

Gamme tarifaire applicable à compter du 13/01/2025

Les titres de transport achetés avant cette date restent valables et utilisables dans les conditions prévues dans les CGV/CGU.

Gamme tarifaire

Je circule occasionnellement

BILLET 1 VOYAGE	2€
CARNET DE 10 VOYAGES	15€

Je circule régulièrement

ABONNEMENT MENSUEL TOUT PUBLIC	44€
ABONNEMENT MENSUEL JEUNES (-26 ANS)	20€

Je circule quotidiennement

ABONNEMENT ANNUEL TOUT PUBLIC	420€
ABONNEMENT ANNUEL JEUNES (-26 ANS)	195€
+0 (12-26 ANS)	GRATUIT*
+1 FLEX (27-59 ANS)	RÉDUCTIONS*
+2 (60 ANS ET +)	RÉDUCTIONS*



Le transport est gratuit sur le réseau iO
autour pour les accompagnateurs des
personnes handicapées
à savoir la mobilité réduite
porteurs d'une carte invalidité
ou d'une carte mobilité inclusion.



Les Conditions Générales de Vente et
d'utilisation des titres de transport
commencent au réseau iO, mais sont
consultables sur le site
lio-occitanie.fr et communiquées
aux usagers sur simple demande.



Une amende sera appliquée en cas de
non présentation d'un titre de transport
valable au moment du contrôle.



LE TRANSPORT REGIONAL

Vous avez un abonnement au transport scolaire régional pour l'année 2024/2025 ? **Votre carte de transport scolaire vous permet d'utiliser les cars liO gratuitement**, toute l'année, **même les week-ends et pendant les vacances scolaires**.

Comment ça fonctionne ?

Avec votre carte de transport scolaire, vous pouvez monter dans n'importe quel car de ligne régulière du réseau liO, pendant toute la durée de l'année scolaire (jusqu'au 31 août 2025). Il vous suffit de présenter votre carte au conducteur à la montée dans le car.

Informations complémentaires via :

<https://www.lio-occitanie.fr/> et l'application "Lio Occitanie"
ou MAISON DE LA REGION 0806.800.350

Télécharger l'appli
liO Occitanie

liO

L'année scolaire 2025-2026 débutera avec un effectif total de 33 élèves :

- 20 en classe maternelle et CP :
- 5 en petite section, 4 en moyenne section, 5 en grande section et 6 en CP
- 13 en classe élémentaire (CE-CM) : 5 en CE1, 2 en CE2, 2 en CM1 et 4 en CM2



Ces élèves seront encadrés par la même équipe pédagogique que l'an dernier : Mme MARC et Mme ALANDRY, enseignantes, ainsi que Mlle REY, ATSEM.

Compte tenu du nombre important d'élèves en maternelle cette année, l'accueil des enfants en toute petite section se fera en une seule fois après les vacances de Pâques, et sera précédé d'une journée portes ouvertes organisée au cours du premier trimestre 2026.

Un service de garderie est assuré de 7h15 à 19h, et un ramassage scolaire est proposé par nos deux bus. Ce service permet de récupérer les enfants à leur domicile, chez leurs grands-parents ou chez leur assistante maternelle, pour les familles résidant sur la commune.

Durant l'année scolaire 2024-2025, de nombreuses activités ont été proposées aux élèves :

- Sorties au cinéma et à la bibliothèque de Castanet (une fois par trimestre), atelier pédagogique sur la pêche
- Participation à une journée occitane à Bertholène, participation à la semaine du goût (fabrication de toques, land art), découverte de l'art contemporain au château de Taurines...
- Atelier sur le thème de la photographie de la faune, animé par Mme Marion PRADEL habitante de Salettes.
- Atelier cyanotype (procédé photographique qui produit une impression de couleur cyan) animé par Mme GERVASSI habitante du Moulin de la Merguie.

Les élèves de la grande section au CM2 ont également bénéficié de cours de natation à la piscine de Rodez, dans le cadre de la classe bleue : quatre mardis, avec deux séances de 40 minutes par jour.

Du 16 au 20 juin, les élèves du CP au CM2 sont partis en voyage scolaire à La Vignole, dans les Pyrénées.

Toutes ces activités ont été rendues possibles grâce au soutien financier de l'APE, du SIVOS et de la mairie de Castanet, que nous remercions chaleureusement.

Enfin, lors de la kermesse du dimanche 29 juin, les enfants ont présenté un très joli spectacle préparé avec leurs enseignantes. Les élèves du CP au CM ont chanté accompagnés à la guitare par Mr Christophe RIVEREAU habitant du village de Sever.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes vacances !



Carnaval mars 25

Semaine du goût du 14 au 19 octobre 24



Atelier musical décembre 24





DEMOGRAPHIE 2024

Naissances

FELTZ Diane 25 Janvier 2024 Le Bourg Lardeyrolles
TEULIER Léon 5 Avril 2024 Lot La Capelle Lardeyrolles
SALEIL Emma 8 Avril 2024 Lalo Castanet
JULIEN Isao 11 Mai 2024 Route de Sauveterre Lardeyrolles

Mariages

COLOMBANI Audrey-LHERBIER Nicolas le 25 Mai 2024
BEAUGRAND Mathilde - SALEIL Adrien le 27 Juillet 2024
BOURY Daniel - TREMEAU Philippe le 27 Juillet 2024
HAFIZ Marion - GABRIEL Romain le 21 Septembre 2024

Décès

SAINE Jean Pierre le Bourg Castanet le 24 Janvier 2024 à l'âge de 75 ans inhumé à Reims.
BOU Jean Luc Planesty Lardeyrolles le 15 Février 2024 à l'âge de 67 ans inhumé à Lardeyrolles
FALGUIERES Aubert La Bruyère Lardeyrolles le 11 Mai 2024 à l'âge de 81 ans inhumé à Lardeyrolles
LAURENS Roger Calmont le 30 Mai 2024 à l'âge de 93 ans inhumé à Castanet
GENTILS Michel le bourg Castanet le 2 Juin 2024 à l'âge de 73 ans incinéré à Saint Briec
PUECH Jean Claude Malet Castanet le 5 Août 2024 à l'âge de 81 ans inhumé à Castanet
SOULIE Georgette née Blanc le bourg Colombières le 6 Juillet 2024 à l'âge de 95 ans
inhumée à Lardeyrolles
PAILLOUX André Les Agades Castanet le 25 Juillet 2024 à l'âge de 90 ans inhumé à Castanet
POUX Madeleine née Francès le Belvédère Castanet le 27 Septembre 2024 à l'âge de 103 ans
inhumée à Combrouze
FRAYSSINET Simone née Couffignal le 6 Octobre 2024 le bourg Castanet à l'âge de 93 ans
inhumée à Castanet

LA GUINGUETTE ASSOCIATIVE LOU PESQUIÉ : 30 ans de convivialité à Castanet

En 1993, un groupe de personnes se réunit avec une idée en tête : faire revivre le village. Il n'y avait plus de café depuis longtemps, et seuls restaient la Messe et quelques associations pour rassembler les habitants. Côté animation, c'était un peu léger...

Nous bénéficions alors d'un programme européen de développement local, nommé LEADER, qui nous permet... de réfléchir ! Et réfléchir, nous l'avons fait : visites de fermes, d'ateliers, échanges d'idées...

Mais pour avancer, il nous fallait un cadre légal. C'est ainsi que naît notre Syndicat d'Initiative, auquel nous donnons un nom : DACCORD. Un mot simple comme « bonjour », mais qui a le mérite de faire naître des sourires.

Et nous continuons à cogiter... Pourquoi pas un endroit pour manger et boire ?

Ainsi est né Lou Pesquié. Il doit son nom à la mare qui servait jadis à abreuver le bétail matin et soir, bien avant l'arrivée de l'eau courante dans les étables et les maisons. Très vite, Lou Pesquié devient le rendez-vous estival de Castanet : un lieu pour boire, manger et discuter entre voisins, amis ou visiteurs de passage.

Depuis 1993, Lou Pesquié a connu des hauts et des bas. Victime de son succès — et aussi de la bureaucratie — il a fallu construire un nouveau bâtiment, plus grand, plus fonctionnel, moins rustique que la charmante cabane d'origine, mais équipé d'une cuisine aux normes.

Les grands repas s'organisent : moules-frites, repas des chasseurs, paella, et bien d'autres encore attirent du monde venu de tous horizons. On crée les Mardis d'animation : balades nocturnes, soirées dansantes et musicales, contes, jeux de cartes, quilles et autres animations conviviales.

Et les visiteurs sont de plus en plus nombreux !

Malgré les coups durs, comme la pandémie de Covid-19 ou certaines années plus difficiles, l'esprit positif, solidaire et fédérateur des habitants de Castanet ne s'est jamais éteint.

Aujourd'hui, 30 ans plus tard, Lou Pesquié reste un lieu de convivialité, un lieu qui soutient, qui rassemble, et surtout, qui célèbre la joie de vivre dans notre petit coin de France.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui, depuis 1993, ont contribué à faire vivre cette guinguette exceptionnelle Lou Pesquié de Castanet.

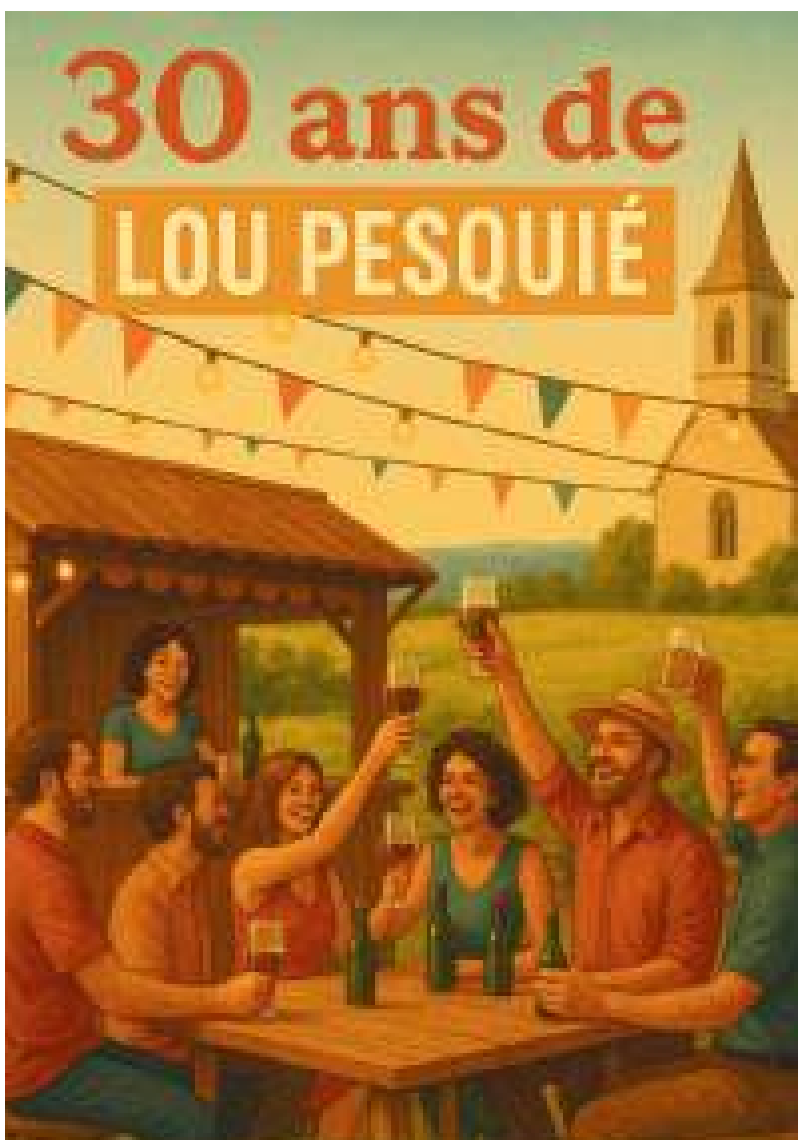
 **Venez fêter les 30 ans de Lou Pesquié !**
Vendredi 25 juillet 2025 à partir de 20h

 **Apéritif offert**

 **Repas aligot/saucisse sur inscription**

 **Participation : 10 € par personne**

 **Inscriptions en personne au Pesquié,
avec paiement à l'avance.**



25 juillet 2025 à 20h



ambiance conviviale

Première Présidente
en 1993
Présidente actuelle
2025 Lou Pesquié



Catherine
Malgouyres

Fiona
Macardle



Modernisation du mobilier pour la nouvelle
saison 2025



Une partie des membres du bureau de l'association Lou Pesquié





La Bibliothèque de Castanet:

« Une bibliothèque c'est le carrefour de tous les rêves de l'humanité »

(Julien Green)

Découvrez la bibliothèque de Castanet : un trésor de connaissances et de convivialité, un univers de livres à explorer, un espace pour tous et un lieu de rencontre et de partage.

Niché au cœur de notre charmant village, un lieu magique attend les amateurs de lecture, les curieux et les rêveurs : la bibliothèque municipale, un espace vivant dédié à la culture, l'apprentissage et la rencontre.

Que vous soyez passionné de romans, amateur d'histoire, féru de sciences ou simplement en quête d'une bonne lecture, notre bibliothèque offre une vaste collection de livres pour tous les âges et tous les goûts. Des classiques intemporels aux dernières nouveautés, en passant par des ouvrages spécialisés, il y en a pour tous les esprits avides de connaissances

La bibliothèque de notre village est un lieu accueillant et accessible à tous.

Les enfants y trouveront des albums illustrés et des contes merveilleux, tandis que les adolescents pourront se plonger dans des romans captivants ou des bandes dessinées. Les adultes, quant à eux, apprécieront la richesse de notre collection.

La bibliothèque est aussi un lieu de convivialité où se tissent des liens, comme le dit si bien le titre du roman d'Agnès Martin-Lugand à disposition dans notre collection «*Les gens heureux lisent et boivent du café* ». Un café gourmand est offert à chaque visite.

C'est un endroit où l'on peut échanger des idées, discuter de ses lectures préférées ou se détendre en compagnie d'autres passionnés de livres. Les bibliothécaires, toujours disponibles et souriantes, sont là pour vous guider et vous conseiller dans vos choix de lecture. **Rejoignez nous !**

Que vous soyez un habitué ou un nouveau visiteur, la bibliothèque de notre village vous ouvre ses portes. Venez découvrir cet espace unique où chaque livre est une porte ouverte sur un nouveau monde. Nous sommes impatients de vous accueillir et de partager avec vous notre passion pour la lecture et la culture.

Horaires d'ouverture : le samedi de 10 h à 12 h. Fermé le mois d'août.



L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CASTANET

Préserver le patrimoine de la commune de Castanet : un engagement collectif

Le patrimoine désigne l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, transmis par les générations passées et porteurs d'une valeur historique, culturelle ou identitaire. Il incarne la mémoire d'un territoire et témoigne de la richesse de son passé.

Au cœur du Ségala aveyronnais, la commune de Castanet déploie un patrimoine local d'une richesse insoupçonnée. Discret, mais profondément enraciné dans l'histoire du territoire, ce patrimoine trouve son expression la plus remarquable dans l'église Saint-Jean-Baptiste, un édifice médiéval datant du XIII^e siècle. Dominant le centre du village, l'église, ancien prieuré rattaché au chapitre de Rodez, a traversé les siècles en conservant les traces visibles de son évolution, comme en témoignent les restaurations menées en 1562, 1580 et 1739. À l'intérieur, des fresques murales en partie effacées révèlent un patrimoine pictural précieux, aujourd'hui fragilisé par l'usure du temps. Vitraux, décors peints et statues religieuses confèrent au lieu une valeur à la fois culturelle et artistique, faisant de l'église le cœur battant de la mémoire castanétoise. Cet héritage ne s'arrête pas aux murs de l'église.

Le long des routes communales, les calvaires en pierre ponctuent le paysage rural. Érigés pour la plupart au XIX^e siècle, ces monuments religieux, dressés aux croisements ou sur les crêtes, rappellent le rôle structurant de la foi dans la vie quotidienne d'autrefois. Témoins silencieux de pratiques dévotionnelles ancestrales, ils témoignent également de la volonté des communautés locales de marquer symboliquement leur territoire. Ce réseau de calvaires, en lien étroit avec l'église, compose un ensemble cohérent de repères patrimoniaux, porteurs d'un message historique et spirituel.

Consciente de l'importance de ce legs, la population s'est mobilisée. En 2023, l'association Sauvegarde du patrimoine de Castanet a vu le jour, avec pour objectif la restauration de l'église et la préservation de son intégrité architecturale. Porté par un collectif de bénévoles engagés, le projet prévoit d'abord la consolidation de l'édifice et du calvaire sous l'égide de la municipalité qui intervient au niveau du gros œuvre, et entre autre, la réfection des peintures murales, la mise aux normes de l'installation électrique et la restauration des vitraux endommagés.

Au-delà des aides institutionnelles, cette initiative repose sur la participation directe des habitants ou personnes ayant des attaches, sollicitées dans le cadre d'un appel au mécénat populaire. L'organisation d'événements locaux, tels que des lotos ou des animations autour des journées du patrimoine, permet de récolter des fonds tout en renforçant le lien social autour d'une cause commune.

La préservation du patrimoine castanétois dépasse la simple restauration matérielle. Elle s'inscrit dans une volonté plus large de transmission et de valorisation de l'identité locale. En redonnant vie à son patrimoine la commune affirme sa volonté de ne pas rompre avec ses racines. Dans un contexte de fragilisation des territoires ruraux, Castanet illustre avec justesse comment un engagement collectif intergénérationnel d'autochtones et de nouveaux habitants, peut redonner de la vigueur à un héritage commun. C'est à travers ce type d'initiatives que la ruralité retrouve une voix, affirme sa singularité et cultive sa mémoire.

Des actions engagées :

Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés : peinture du portail de l'église et du cimetière et nettoyage de certains monuments. L'assainissement du mur côté nord de l'église de Castanet est déjà effectué.

L'étude concernant la première tranche des travaux de l'église et du calvaire de Castanet est sur le point d'être validée.

La Journée du Patrimoine :

Le dimanche 21 septembre 2025, l'association renouvelle une manifestation conviviale.

- 10 h : café de bienvenue à la salle des fêtes.
- 10 h 30 : conférence sur le cœur du village par Nicolas Sainte Fare Garnot.
- 12 h : quizz photo sur les calvaires de la commune.
- Apéritif offert par la municipalité
- 13 h Repas campagnard (inscriptions recommandées au 05 65 69 91 03 HR)
- 15 h : concert à l'église sous la houlette de Fiona





Point foot avec Le Club Olympique Castanet

Parti de rien, le club de football Olympique Castanet se prépare à entamer sa troisième saison !

Sportivement pour cette saison l'équipe a su s'imposer et trouver son rythme pour un résultat plus que satisfaisant :

Une 3ème place avec 12 Victoires, 2 Nuls et 4 Défaites
Ce qui donne 38 points, à 3 points des 2 premiers ex æquo (41p)

Des travaux pour améliorer les conditions du club :

Le 25 mai, le stade a été ré-engazonné par le club avec l'aval de la mairie de Sauveterre-de-Rouergue

- Les filets des cages ont été changés
- Un drain permettant de drainer un maximum l'eau en aval du terrain est prévu par la mairie de Sauveterre-de-Rouergue

L'objectif de la troisième saison sera de démontrer la force de cohésion en décrochant au mieux une première place.

En ce qui concerne les événements :

- En novembre une tournée de vente de calendriers sera organisée. Les joueurs auront l'occasion de partager un petit moment avec les habitants.
- Le 14 décembre : Déjeuner de Noël avec tripous, œufs ventrèche ou déjeuner sucré.
- En mars, le club prévoit l'organisation d'un deuxième repas (en projet)

Le club a constamment besoin de dirigeants ou bénévoles afin de l'aider pour le bon déroulement des matchs mais aussi dans l'organisation des événements.

Les nouveaux joueurs, quels que soient leurs niveaux sont les bienvenus dans ce club d'ambiance familiale. Et bien sûr le club compte sur vous pour assister aux matchs, en famille, entre amis, pour partager un bon moment accompagné d'un verre et parfois même prendre le goûter !



Le Comité d'Animation de Lardeyrolles: les festivités 2025

Le Comité d'Animation de Lardeyrolles est heureux de vous dévoiler le programme des animations pour cette fin d'année 2025, placée sous le signe de la convivialité, du partage et de la bonne humeur.

Comme chaque été, notre traditionnelle fête votive se tiendra le premier week-end d'août, les samedi 2 et dimanche 3 août 2025. Cette année encore, petits et grands pourront profiter de deux journées riches en convivialité...

Pour débiter le week-end et ouvrir les festivités, le groupe de théâtre « Marco Leptiks » vous proposera une pièce. Le samedi soir débutera par un apéritif animé par le groupe « News », suivi d'un repas composé de jambon braisé et d'une truffade préparée par nos soins. La soirée se poursuivra en musique avec « Pepitox ».

Le dimanche matin, dès 8 heures, place au traditionnel déjeuner campagnard, avec tripoux ou œufs au jambon. Toute la journée sera ponctuée d'activités pour toute la famille : jeux intervillages, structures gonflables, battage à l'ancienne... Et bien sûr, on n'oublie pas le célèbre concours du plus grand mangeur de poulet ! Petite nouveauté cette année : une représentation de danse folklorique vous attend dans l'après-midi !

Pour continuer la soirée, plusieurs ambiances vous seront proposées : un apéritif musical avec le groupe « Les Dés Accordés », un bal musette avec Guillaume Fabre, et sans oublier « DJ Mat » pour clôturer le week-end... Vous pourrez vous restaurer toute la soirée avec notre plat phare : le poulet sauté !

Le comité ne s'arrête pas là ! D'autres rendez-vous festifs jalonnent l'année :

- Octobre : Retrouvez notre incontournable Brasucade !
- Décembre: Passage des conscrits, pour rencontrer les habitants et terminer l'année 2025 à vos côtés dans un moment convivial...

Nous vous attendons nombreux lors de ces rendez-vous, et vous invitons à noter dès à présent ces dates dans vos agendas !

Pour rester informés de nos actualités ou pour rejoindre notre belle équipe de bénévoles, suivez-nous sur Facebook, Instagram ou TikTok !

À très bientôt,
Le Comité d'Animation de Lardeyrolles





Le Comité des fêtes de Castanet

L'année 2024 s'est terminée sur une note chaleureuse pour les jeunes de Castanet, avec le traditionnel repas des bénévoles.

Cette journée conviviale s'est tenue le 24 novembre au restaurant Les Tilleuls, à La Salvetat-Peyralès, réunissant tout le monde autour d'une grande table, dans la joie et la bonne humeur.

L'année 2025 a démarré avec le Bal des jeunes, organisé le 18 janvier.

La fête votive s'est déroulée les samedi 12 et dimanche 13 juillet, avec quelques nouveautés au programme :

Samedi 12 juillet

- Le Repas du soir était assuré par la guinguette Lou Pesquié (plus de 113 repas servis)
- Soirée animée par Podium Sunlight Animation

Dimanche 13 juillet

- 304 Petits-déjeuners sucrés / salés (tripous, œufs)
- Randonnée à 8h30
- Concours de pétanque en début d'après-midi avec 38 équipes participantes,
- Jeux gonflables pour les enfants
- Repas du soir autour du veau de l'Aveyron, animé par Le Groupe du Coin (près de 440 repas servis)
- Bal musette avec Guillaume Fabre

Rejoignez le Comité des fêtes !

L'équipe du Comité des fêtes de Castanet vous invite chaleureusement à venir participer, aider, et partager de bons moments tout au long de l'année.



Fête de Castanet



Les randonneurs

La société de chasse de Castanet

La société de chasse de Castanet compte aujourd'hui une trentaine de cartes sociétaires.

Nous accueillons avec plaisir toutes les personnes intéressées, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes : chacun a sa place dans notre équipe conviviale.

Depuis de nombreuses années, notre société est en entente avec celle de Sauveterre-de-Rouergue. Cette collaboration se déroule dans un excellent esprit, fondée sur la confiance et la passion commune de la chasse.

À travers ces quelques lignes, nous tenions à remercier chaleureusement les élus ainsi que tous les chasseurs qui ont répondu présents pour porter le manifeste devant notre mairie.

Le manifeste, c'est quoi ? C'est avant tout la défense de notre territoire, de notre liberté de chasser, et de notre droit à vivre pleinement notre passion, entourés de nos fidèles compagnons à quatre pattes.

Dans certaines communes, la société de chasse est parfois la seule association active. Elle joue alors un rôle essentiel : rassembler les habitants et offrir des moments de convivialité et de partage.

N'oublions pas que la chasse est avant tout une passion, souvent transmise de génération en génération.



La Chabraque

une formation au service de l'insertion professionnelle par le cheval



Nichée sur les hauteurs de Castanet, La Chabraque est une association loi 1901 à vocation sociale, qui propose une formation professionnelle qualifiante aux métiers du cheval, notamment le CAPA Palefrenier Soigneur et le Groom Équestre en partenariat avec la DRAAF Occitanie.

Chaque année, une vingtaine de jeunes, âgés de 16 à 21 ans, sont accueillis à La Chabraque pour se former aux gestes techniques, au soin des équidés, à l'entretien des installations, et aux exigences du monde professionnel. La pédagogie est basée sur le faire pour apprendre : ici, les élèves pratiquent, encadrés par une équipe de professionnels passionnés, dans une ambiance à la fois exigeante et bienveillante.

La formation est rythmée par les cours théoriques, les travaux pratiques, mais aussi les stages en entreprise, qui permettent aux jeunes de s'insérer progressivement dans le monde du travail. L'accent est mis sur l'autonomie, la rigueur et la capacité à travailler en équipe – des qualités essentielles dans les métiers équestres mais aussi transférables à d'autres domaines.

La Chabraque, c'est aussi une carrière d'obstacles, un élevage de chevaux, et un concours local renommé : le Jumping de Sever, véritable temps fort local qui permet aux jeunes de s'impliquer dans l'événementiel et de valoriser leurs compétences devant un large public. Cette année, le 18 mai, ce n'est pas moins de 300 cavaliers que La Chabraque a reçu pour cette belle journée de concours.

En alliant formation professionnelle et accompagnement individualisé, La Chabraque œuvre pour une insertion durable, donnant à des jeunes parfois éloignés des circuits scolaires classiques une nouvelle chance de construire un avenir solide.

Le Club des deux Clochers, une association dynamique

Le club « Les Deux Clochers » de la commune de Castanet (Castanet - Lardeyrolles) est une association régie par la loi de 1901. Créée le 24 Octobre 1979, officialisé le 6 Avril 1989 (Journal Officiel du 3 Mai 1989) par la volonté de nos parents, elle a pour objectif le plaisir de se retrouver pour partager des moments de convivialité, de sociabilité et de fraternité. 49 ans après, les mêmes motivations animent les adhérents actuels. En 2025, le club totalise 158 adhérents de 59 à 92 ans et propose de nombreuses et diverses activités tout au long de l'année.

Les recettes de l'association proviennent de la cotisation de ses adhérents (9€), des diverses gratuités consenties par nos prestataires lors des sorties ou voyages et de la subvention de la mairie (1 000 €) d'où l'invitation de tous les retraités de la commune aux goûters gratuits avec animation de printemps et d'automne.

Tout le travail des membres du bureau ou autres participants repose sur le bénévolat.

Le club est affilié à « Génération Mouvement » moyennant une cotisation départementale de 9 €

Cette adhésion apporte des avantages sur les assurances (partenariat avec Groupama), la sécurité et les financements (ANCV). Elle permet au club de pouvoir organiser en toute légalité et par lui-même une excursion ou un voyage sans le concours d'un voyageur ou d'une agence. Elle assure auprès de Groupama les adhérents, les responsables de l'association, dans leurs diverses activités à des tarifs avantageux. De plus, elle permet aux adhérents de bénéficier de réduction dans les commerces qui ont contractualisé avec Génération Mouvement. Enfin, elle propose des programmes informatiques facilitant la gestion des effectifs et comptable (fichier des adhérents, de comptabilité). Cette année le club s'est doté d'un ordinateur, équipé de toutes les applications et où seront adressés tous les contrats, courriers, correspondances, factures et tout document concernant le club (aide de la Caisse du Crédit Agricole de Rieupeyroux pour un montant de 500 €).

Programme des activités pour le 2^{ème} semestre 2025.

Samedi 30 Août, départ pour le voyage de 8 jours sur la Côte d'Amour et presqu'île Guérandaise à Piriac sur Mer avec un très beau programme

-Mardi 9 septembre, reprise des après midi récréatifs à Lardeyrolles et 16 septembre à Castanet.

-Mardi 23 septembre, sortie d'automne avec visite de l'entreprise Ruthena, déjeuner à la ferme de la Violette sur l'Aubrac et visite du Musée de la Cornemuse à Cantoin.

-Mardi 7 et 21 Octobre, après midi jeux à Lardeyrolles et Castanet.

-Mardi 28 Octobre, goûter d'automne avec grillée de châtaignes et animé par la Pastourelle ouvert à tous les retraités de la commune

-Mardi 4, 18 Novembre, 2 et 16 décembre après midi jeux à Lardeyrolles et Castanet.

- Samedi 6 décembre, Assemblée Générale à Lardeyrolles

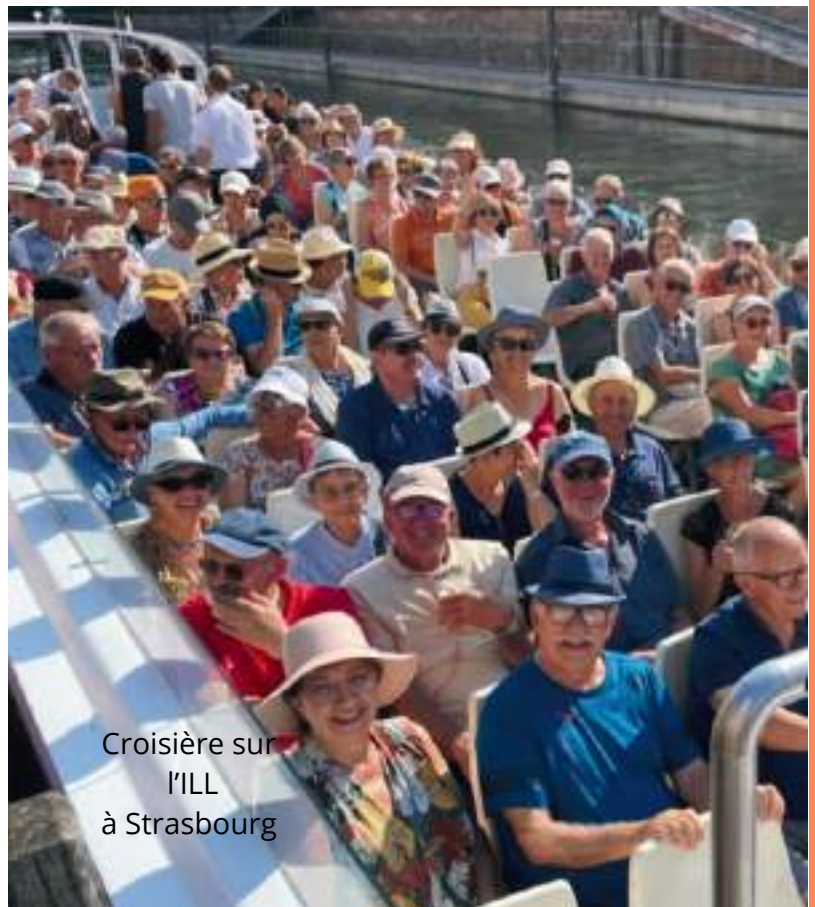
Toute information complémentaire peut être obtenue auprès d'un responsable :

Présidente : Solange Marty 06 70 21 96 42

mail : clubdesdeuxclochers@gmail.com

Secrétaire : Geneviève Ricard : 05 65 69 94 05

Trésorier : Jean Louis Bou : 06 17 94 56 31



Croisière sur
l'ILL
à Strasbourg



Sortie aux folies fermières



L'APE de l'école de Lardeyrolles-Castanet

Chaque année les parents d'élèves de l'école de Lardeyrolles-Castanet se retrouvent les manches pour organiser des événements festifs qui permettront de financer les projets de l'équipe pédagogique.

Trois événements phares sont à l'honneur chaque année :

Le concours de belote qui a lieu au mois de novembre, le quine qui se tient traditionnellement en février et bien sûr la kermesse qui permet de clôturer l'année dans la joie et la bonne humeur. A cela s'ajoute la vente de gâteaux bijoux. Les recettes des ses événements permettent de financer des investissements pour l'école comme par exemple le Noël de l'école, mais aussi de nombreuses sorties pédagogiques et culturelles.

En 2024 et 2025 les élèves de l'école ont ainsi pu se rendre au spectacle "Dedans dehors", participer à la sortie occitan, aller au cinéma ou encore à la bibliothèque. Mais ce n'est pas tout ! L'association des parents d'élèves permet aussi de prendre en charge tout ou partie de projets d'envergure, comme la classe bleue à Aquavallon à laquelle ont participé les élèves cette année, ou encore le voyage scolaire dans les Pyrénées financé conjointement par la mairie de Castanet, l'Association des parents d'élèves, le conseil départemental et les parents.

Grâce à l'engagement des parents d'élèves au sein de l'association, notre école est en mesure de réaliser des projets ambitieux et enrichissants pour tous.

Voyage scolaire à La Vignole, dans les Pyrénées- Juin 25.



Des services sur notre territoire..

ADMR, 1er réseau national et associatif de service la personne



L'ADMR, 1er réseau national et associatif de service à la personne, est bien plus qu'une simple association. Elle s'engage auprès de chaque habitant, apportant un soutien précieux pour améliorer le quotidien de tous, de la naissance à la fin de vie, et en tissant un lien social essentiel.

Un enfant malade, une grossesse, un retour de maternité ou d'hospitalisation difficile, un handicap, ou tout simplement l'envie d'avoir sa maison entretenue... A tout âge, l'ADMR peut améliorer la qualité de vie grâce à ses services :

• Aide et accompagnement à domicile

L'ADMR vous épaula pour le ménage, l'entretien du linge, la préparation des repas... L'ADMR est aussi à vos côtés pour le lever, le coucher, la prise des repas, l'aide à la toilette et vous accompagne dans votre vie sociale : courses, rendez-vous, sorties...

• Ménage, repassage

Ce service permet à toute personne quel que soit son âge, qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères ou qui ne peut plus les effectuer seule, d'avoir un domicile toujours entretenu.

• Garde d'enfants occasionnelle

Un service personnalisé et adapté aux besoins de chaque famille : tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés... Les intervenantes de l'ADMR, spécialement formé à la petite enfance, s'occupent des enfants au domicile.

* Garde à domicile de jour et de nuit

Votre association locale ADMR

L'association locale ADMR du Ségala Rieupeyroussain exerce aujourd'hui son activité sur les communes de Rieupeyroux, Castanet, Prévinières, La Capelle Bleys, Pradinas et Tayrac. Chaque commune apporte son soutien à l'association avec une subvention annuelle et l'équipe des responsables remercie sincèrement les élus.

En 2024, l'ADMR a aidé une quarantaine de personnes sur Castanet et Lardeyrolles.

L'association fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour définir les besoins, créer et mettre en œuvre les services. A la demande des familles, le bénévole, avec l'appui du personnel administratif, vous aide à constituer votre dossier de prise en charge et s'assure du bon déroulement des interventions. Une équipe de 40 salariés, aides à domicile et auxiliaires de vie sociale, est employée pour mener à bien ces interventions à domicile.

Maison des Services ADMR au 24 rue de la Mairie à Rieupeyroux du lundi au vendredi de 14h à 18h.

Tel : 05.65.65.59.00 - e-mail : rieupeyroux@fedel2.admr.org



France Services : un guichet unique gratuit pour vos démarches administratives

L'espace France Services du Ségala vous accueille et vous accompagne gratuitement dans la réalisation de vos formalités administratives, quel que soit votre niveau de familiarité avec les outils numériques ou les procédures. Véritable guichet unique, cet espace vous permet d'accéder, en un seul lieu, aux principaux services publics et organismes partenaires, notamment : France Titres, Allocations familiales (CAF), Assurance Maladie, Assurance Retraite, Chèque Énergie, Finances Publiques, France Renov', France Travail, La Poste, Mutualité Sociale Agricole (MSA), Point-Justice, URSSAF

Contact FRANCE Service Rieupeyroux: 05 65 65 67 38

Contact FRANCE Service Baraqueville: 05 65 72 29 19



Des services sur la Commune de Castanet

Retrouvez la liste des assistantes maternelles agréées de notre commune, des Informations complémentaires sur l'école, la liste des commerces & des professionnels.. en cliquant sur: www.castanet12.fr, rubrique vie locale

Les avantages de l'application Panneau Pocket pour connaître l'actualité et informations de votre territoire :

- ✓ Informations locales en temps réel : actualités, alertes de la mairie, coupures, travaux, événements.
- ✓ Gratuite et sans publicité : application simple à utiliser, et sécurisé
- ✓ Communication directe, confidentielle